

# Conseils pour les créateurs – Le design et la propriété intellectuelle

## Création

Tout projet, croquis ou dessin est protégé par des droits d'auteur. Les droits d'auteurs sont générés automatiquement par la création originale. Enregistrez votre création au moyen d'un i-DEPOT, afin de prévenir tout malentendu relatif à sa paternité.

## Idée

Vous avez une idée pour un nouveau projet ou une nouvelle collection ? Conservez précieusement vos concepts ou projets. Faites-en des copies de sauvegarde et datez-les grâce à un i-DEPOT. Cela vous permet de prouver la date à laquelle vous avez eu cette idée.

## Design et technologie

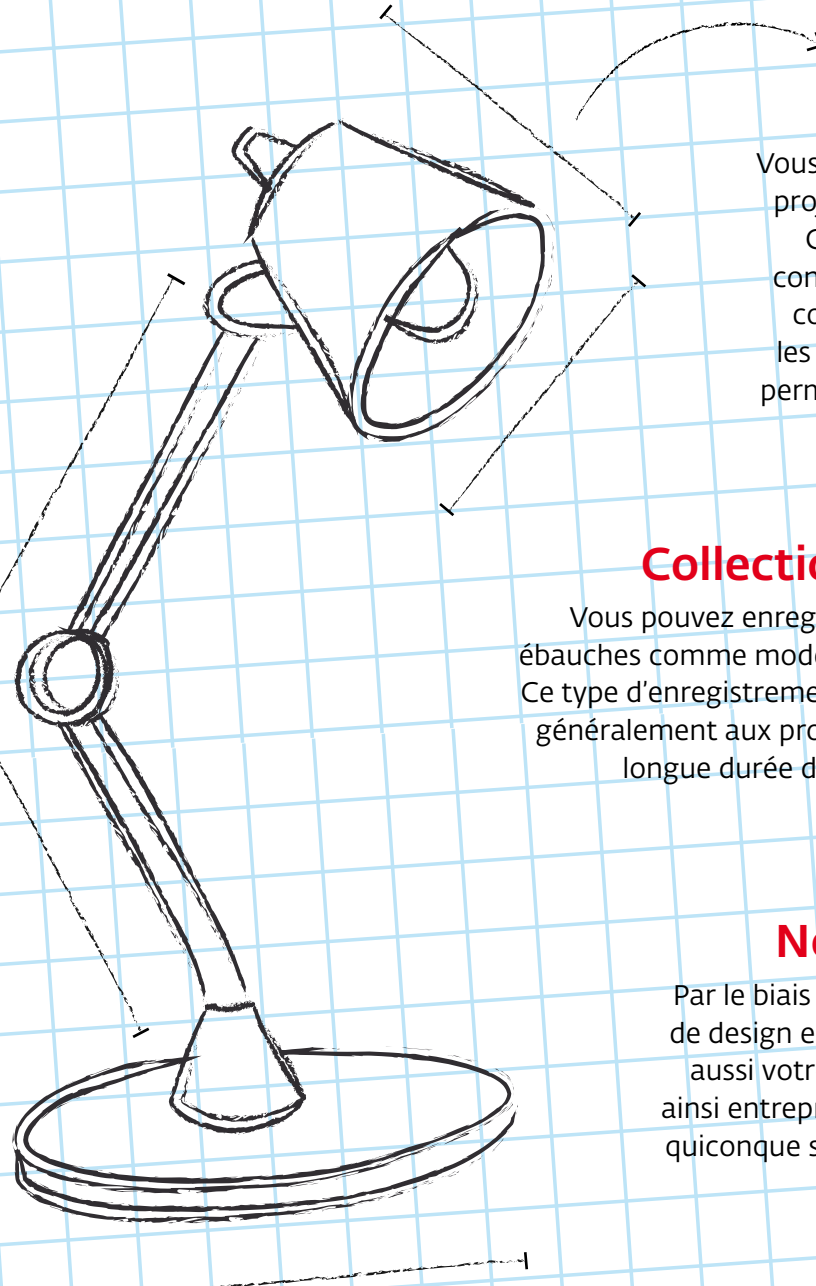
Les technologies portables, telles que des lunettes ou des montres intelligentes, sont le résultat d'une co-création entre design et technologie. Une protection par le brevet est envisageable.

## Collection

Vous pouvez enregistrer des ébauches comme modèle ou dessin. Ce type d'enregistrement s'applique généralement aux produits à plus longue durée de vie.

## Nom de domaine

Par le biais de l'enregistrement de votre label de design en tant que marque, vous sécurisez aussi votre nom de domaine. Vous pouvez ainsi entreprendre des mesures à l'encontre de quiconque s'approprie votre nom de domaine.



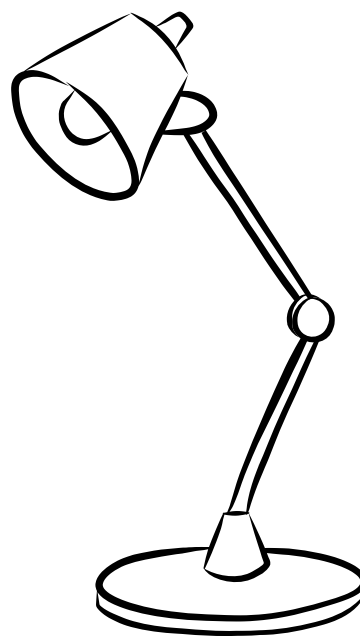
## Design et collaboration

### Licence

La licence vous permet, en qualité de créateur, d'autoriser l'utilisation de votre création par un tiers et d'une façon déterminée. Vous conservez les droits d'auteurs. Vous pouvez donner vos créations en licence, moyennant une compensation, à un fabricant ou à une chaîne de magasins. Ils "louent" vos droits, pour ainsi dire. Cela vous procure un revenu et vous limitez vos risques.

### Accords en cas de co-création

En ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle, passez des accords clairs avec les personnes qui créent quelque chose pour vous ou avec vous. Consignez ces accords par écrit.



### Vente

En cédant les droits d'auteur, vous cédez la propriété du droit (une "vente") et donc aussi le pouvoir de contrôle de la manière par laquelle la création peut être utilisée.



1



### Propriété intellectuelle

Si vous êtes créateur, il est essentiel de protéger de manière adéquate la propriété intellectuelle. Si vous ne le faites pas, vos concurrents pourront copier ou imiter vos idées, vos créations ou vos marques.

### À propos de l'OBPI

L'Office Benelux de la Propriété intellectuelle (OBPI) est l'instance officielle chargée de l'enregistrement de marques, des modèles et des dessins dans le Benelux. L'OBPI offre en outre la possibilité d'établir l'existence d'idées, concepts, créations, prototypes et autres, au moyen d'un i-DEPOT.

**W** [www.boip.int](http://www.boip.int)  
**T** @BOIPnews  
**F** OBPI Office Benelux de la Propriété intellectuelle  
**in** Benelux Office for Intellectual Property (BOIP)

B B I E



Office Benelux  
de la Propriété intellectuelle